

**Service de presse**

Ville de Rennes/Rennes Métropole

Tél. 02 23 62 22 34

Mardi 16 décembre 2014

## Nouveau programme de l'Anru **Renouvellement urbain : une très bonne nouvelle pour les habitants de Maurepas et du Blosne**

**> Mardi 16 décembre 2014**

Lundi 15 décembre 2014, le Ministère de la Ville, de la jeunesse et des sports et le secrétariat d'État chargé de la politique de la Ville ont annoncé, au nom du Président de la République, la liste des territoires que le Gouvernement s'engage à soutenir dans leur développement urbain et citoyen.

Avec une enveloppe globale de cinq milliards d'euros, ce Nouveau programme national de renouvellement urbain (NPNRU) est placé sous le sceau d'une action publique ambitieuse et solidaire au bénéfice des quartiers populaires.

Je me félicite du choix du Gouvernement d'avoir inscrit les quartiers de Maurepas (le Gast et Gros-Chêne) et du Blosne parmi les 200 quartiers d'intérêt national. C'est la reconnaissance de l'ambition de Rennes pour ses habitants et la qualité de leur cadre de vie, mais aussi du bien-fondé des opérations de requalification urbaine qui vont profondément transformer ces quartiers.

C'est grâce aux aides spécifiques reçues dans le cadre du premier programme de rénovation urbaine de Rennes (2006-2014) que certains quartiers prioritaires ont pu retrouver une dynamique sociale et de développement urbain positive. L'opération square Colmar à Cleunay ou la requalification de la dalle Kennedy, saluée par l'Anru, font figure d'exemples : désenclavement par le métro, mixité sociale, réhabilitation des logements, reconfiguration commerciale et nouveaux équipements publics ont transformé le quartier.

Je me réjouis de voir que le Gouvernement donne un nouveau signe de confiance en notre territoire et de soutien à notre travail en faveur d'une ville solidaire et durable. Nous allons mobiliser 400 millions d'euros, sur la période 2014-2024, pour une requalification ambitieuse, au service des habitants de Maurepas et du Blosne.

**Nathalie Appéré**  
Maire de Rennes

---